**ATTESTATION SUR L’HONNEUR**

**Je soussigné(e)** …………………………………………………………………………………

atteste sur l’honneur être en possession d’un certificat médical de non contre-indication de la pratique du volley-ball en compétition, datant de moins de trois ans, et avoir répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé (document Cerfa disponible en page 2)

**Date :**

**Signature :**

Le certificat médical de non contre-indication du volley-ball nécessite un examen médical à la recherche d’une éventuelle contre-indication à la pratique du volley-ball.

Seul le médecin examinateur au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu’une épreuve d’effort, une échographie, ou autre, en fonction de l’interrogatoire et des facteurs de risque.

**Le médecin s’attachera à rechercher :**

* **Par l’interrogatoire :**

1. Les facteurs de risques cardio-vasculaire : âge, sexe, tabac, diabète, HTA, antécedents personnels et familiaux (notamment de mort subite ou «de gros coeur»), dyslipidémie, obésité, des signes de MARFAN ;
2. Symptomatologie cardiovasculaire à l’effort (palpitations, dyspnée, douleur, malaise, syncope, lipothymie...)

* **Réalisation d’un électrocardiogramme (recommandée) :**

1. Dès la première licence et tous les 3 ans de 12 à 20 ans ;
2. Tous les 5 ans de 21 à 35 ans ;
3. Tous les ans après 35 ans (utiliser la fiche médicale Sénior +).

* **Réalisation d’un test d’évaluation cardiaque S.T.T (Systolic Tension Time) pour les adultes :**

Le sujet doit effectuer la montée d’une marche de 40 cm, y mettre les deux pieds, la redescendre avec le premier pied de montée en reculant et recommencer 24 fois par minute pendant 5 minutes. On mesure la fréquence cardiaque et la pression artérielle au repos, à la fin de l’effort et à la troisième minute de récupération. On effectue la multiplication de la fréquence cardiaque exprimée en battements par minute par la pression artérielle exprimée en millimètres de mercure.

* **Réalisation d’une épreuve d’effort à partir de 40 ans chez l’homme**

* **Réalisation d’une échocardiographie :**

Selon les résultats de l’ECG, les antécédents familiaux ou devant l’existence d’un souffle organique.

* **Demande des radiographies du rachis devant la notion de douleur lombaire chez l’enfant**

**ou l’adolescent**



